

## **Bureau du Comité de Direction du 6 février 2019**

**Présidence** : Rémy FEMENIA

**Membres présents** : Maurice JOUBIN, Rémy MOULIN, Pierre-Yves NICOL.

Membre excusé : Thierry BRIAND.

### **Evocation du dossier du club de LOUDEAC ST BUGAN FC.**

Audition des dirigeants de Loudéac St Bagan Robert BELLEC, Jérémy BOT, Rémy DUAULT, Christopher POURRE.

Noté les absences excusées du Président du club et de Mr Alexandre HOAREAU pour raisons professionnelles.

Le Président Rémy FEMENIA fait un rappel des différents griefs à l'encontre du club :

Absence non excusée à l'audition devant le Bureau du 30 janvier,

Absence non excusée à la convocation de la commission des jeunes du 5 janvier,

Non utilisation de la FMI à cause des griefs reprochés,

Tricheries en faisant jouer des joueurs non licenciés, des joueurs non qualifiés, un joueur avec une licence comportant une photo d'un autre joueur, des joueurs jouant sous fausse identité.

Les joueurs identifiés (liste non exclusive) :

DAHANI SOIHIBOU, tricherie sur identité U17, erreur de photo

DAHANI SOIHIMOU, tricherie sur identité U13 (présent sur les feuilles de match U15 10/11, 24/11, 26/01)

BINCHEHI Hicham pas de licence (feuilles de match 29/09, 13/10, 20/10)

RIBERO Dylan pas de licence (feuilles de match 29/09, 13/10)

GUEDIN Brian pas de licence (feuilles de match 13/10, 20/10), non connu (des dirigeants présents), n'aurait jamais été licencié

LOUESDON Enzo pas de licence (feuilles de match 22/09, 13/10), non connu (des dirigeants présents). Licencié U12 saison 2017-2018

SOHIER Mathis pas de licence (feuilles de match 22/09, 20/10).

Mr Robert BELLEC précise que : « des joueurs ont joué sans licence malgré notre demande de ne pas les faire jouer en janvier ». Le délégué du match était Alexandre HOAREAU.

Les dirigeants précisent que des licences ont été faites, mais bloquées, puis seulement validées depuis la semaine dernière : ADAY Mikail, LE GAL Noann, ALLANIC Théo, SOUTON Jean-Stéphen, RIBERO Dylan, SOHIER Mathys.

Ils précisent que Alexandre HOAREAU et Etienne RIOU sont responsables respectivement en U17 et en U15.

Ils évoquent le comportement, qu'ils jugent inadmissible, d'un membre du Comité de Direction présent lors d'un match de leur club contre GJ Plémet du lié.

Par ailleurs, ils font part des problèmes rencontrés avec leurs tablettes (1 fonctionne, 1 cassée) et précisent que le club vient d'acquérir 5 tablettes.

Ils reconnaissent leurs manquements.

Le Président d'honneur précise que « pénaliser les joueurs n'est pas la solution, le District devrait nous demander de bien expliquer aux encadrants la gestion des jeunes ».

Après audition des dirigeants, le Bureau met en délibéré jusqu'au prochain Comité de Direction du 7 mars.

**Dossier BOURBRIAC US**, le Bureau prend connaissance du rendu du Tribunal administratif de Rennes.

**Travaux au District**

Construction d'un carport toit plat : le Bureau valide le devis de « Le Péron Créations ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

**Le Président du District**

**Le Secrétaire Général**

**Rémy FEMENIA**

**Rémy MOULIN**